

MESSAGER DE TAITI

Journal Officiel des Établissements français de l'Océanie.

MATRAKÉ 19. — N° 43.

TE VEA NO TAITI.

MAHANA MAR 31 NO ATOPA.

PRIX DE L'ABONNEMENT (peut être décomposé en :
Un an 18 P.
Six mois 9 P.
Trois mois 4 P.
Un numéro 20 centimes.)

On s'abonne
AU BUREAU DE LA POSTE.
Pour tout ce qui concerne les affaires, s'adresser au Bureau
de la Poste.

PRIX DES ANNONCES (au composé) :
Les seules lignes 20 centimes la ligne.
Les deux ou 20 lignes 40 centimes la ligne.
Les annonces réservées se paient au milieu de la
première insertion.

SOMMAIRE.

PARTIE OFFICIELLE. — Ordonnances fixant les traitements des instituteurs et des institutrices de district. — Arrêté déterminant la composition des divers tribunaux du Protectorat pendant l'année judiciaire 1863-1864. — Arrêté rendant exécutoires les arrêtés et circulaires de S. Exc. le Ministre de la guerre, relatifs à l'exonération des militaires sous les drapéaux. — Nomination. — Révolte.

PARTIE NON OFFICIELLE. — Arrivée de la député de la Polynésie. — Avis administratif. — Suffrage du Ministère Universel du 10 juillet à 5 sollicitations. — Faits divers. — Moussemement du port. — Marché. — Tableau d'abatage. — Annonces.

PARTIE OFFICIELLE.

Pomare IV, Roi des îles de la Société et dépendances, et le Commandant Commissaire Impérial,

Vu l'article 8 de l'ordonnance du 30 octobre 1862, sur l'instruction publique,

CANONNIERS :

Art. 1^{er}. Les instituteurs ou institutrices de district recevront, en outre du logement en nature d'ordonnance du 19 février 1863, art. 7, § 1^{er}, un supplément de deux francs par mois, soit à trois cent francs, déterminé par ordre du Commissaire Impérial.

Art. 2. Les instituteurs ou institutrices supplémentaires recevront une allocation annuelle de cent-vingt et demi quatre-vingts francs.

Art. 3. Les fournitures de livres, papier, plumes, etc., pour les écoles, continueront, comme par le passé, à être délivrées, sur demande de l'instituteur, par le Gérant des Caisses indigènes, à raison de six à vingt-cinq francs par élève présent à l'école, par mois.

Art. 4. Les instituteurs et institutrices supplémentaires, ou supplémentaires, accueillant des élèves dans l'école, recevront l'avantage II de l'ordonnance du 30 octobre 1862, recevant le minimum des allocations ci-dessus prévues.

Art. 5. Les dépenses résultant des dispositions précédentes seront imputées à la Caisse générale, à compter du 1^{er} janvier de la présente année.

Art. 6. La présente ordonnance sera publiée au Messager et partout où besoin sera.

Fait à Papeete, le 7 octobre 1863.

POMARE.

Le Commandant des Etablissements français de l'Océanie,
Commissaire Impérial aux îles de la Société;

E. G. de la RICHERIE.

Pomare IV, te Atiu vahine no te manu fenua Totaeia, et te aua mai
et te Tomana te Auvaeha o te Emepera.

Ite ho rai ia te faue ra aua naga no 30 Atopa 1863 no te haupi raa.

TE FAUE RAA:

Irava 1. E aufaia hia 'tu na te manu Orometus, te tane et te Vahine, te fautoro maui hia, a laa e atu si te faue ho raa, i faue raa manu na te 19 no Febrero 1863, art. 1^{er}, § 1^{er}. — *Parce que plus d'hommes et moins de femmes sont nécessaires pour assurer la sécurité de nos îles.*

Irava 2. E aufaia hia na te manu Orometus taumata, te tane et te Vahine, na farano raa te te Auvaeha o te Emepera.

Irava 3. E aufaia hia na te manu Orometus taumata, te tane et te Vahine, na farano raa etepili ahuru e lae no tu i te hōe hanere sou ahuru i te matihai hoo.

Irava 4. E aufaia hia te puia, pepa siono, te peni et mai te muton'oa amei, et te manu haupi raa, iha i te aua mai a te Orometus haupi i te tane et haupi o te manu Alai tahiti, e faanua ha rate tam raa i te tane et te fauau te pili ahuru o te Cenacela i te pipi hoo i te manu Orometus, te tane et te Vahine, et te fauau te pili ahuru i te manu Orometus.

Irava 5. E aufaia hia na te manu Orometus, te tane et te Vahine, et te fauau te pili ahuru i te manu Orometus, et te fauau te pili ahuru i te manu Orometus.

Irava 6. E nendu hi te faue raa manu ari rotoite Veaea et faute bia i te manu fenua Totaeia.

E. G. de la RICHERIE.

Nous, Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire Impérial aux îles de la Société,

Vu l'arrêté du 4 avril 1863, portant composition du service judiciaire des Etats du Protectorat;

Ensemble l'arrêté du 30 avril 1860, sur la composition du personnel des tribunaux;

Veux les résultats des décisions faites, le 26 de ce mois, en exécution de l'article 2^{me} du dernier arrêté précité, et désignant à notre chose pour remplir les fonctions judiciaires réservées aux résidents non titulaires desdits Etats : MM. Salmon, Lubbe, Robertson, Drollet, Payen, Chavanne, Langomazieu et Cassan.

Sur la proposition de l'Ordonnateur f. i. f. du Chef du service judiciaire,

AVONS ARRÊTÉ EN ANNEXE :

Art. 1^{er}. La composition des divers tribunaux du Protectorat, pendant l'année 1863-1864, est déterminée comme suit :

Conseil d'appel :

MM. Le Commandant Commissaire Impérial, président;
Les trois premiers membres du Conseil d'administration, membres.

MM. Gibson
Brander
Labbé
Naudot, capitaine d'infanterie de marine
Robertson
Chretien

membres assesseurs
membres suppléants

Tribunal criminel:

MM. L'Ordonnateur
Naudot, capitaine d'infanterie de marine
Armand, aide-commissaire
Brander
Payen
Drollet
Manson
George
Langomazieu

président
juges
juges assesseurs
juges suppléants

Tribunal correctionnel et Chambre des mises en accusation.

MM. Thouroude, capitaine du génie
Tréty, garde d'artillerie
Boutin, commis de marine
Richard, garde du génie

président
jugos
jugos assesseurs
jugos suppléants

Tribunal de première instance.

MM. Sue, sous-commissaire de la marine
Armand, aide-commissaire
Payen
Langomazieu
Manson

président
jugos titulaires
jugos suppléants

Tribunal de commerce.

MM. Salmon
Lubbe
Robertson
Cassan
Chretien

président
jugos titulaires
jugos suppléants

Art. 2. Les juges résidants prendront place dans les divers tribunaux, suivant leur âge, à la suite des membres fonctionnaires ou officiers, et ceux-ci d'après leur grade ou leur ancienneté.

Art. 3. L'Ordonnateur f. i. f. du Chef du service judiciaire, est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera enregistré et publié par tout ou besoin sera, pour avoir son effet au 1^{er} novembre 1863.

Taravae (Papeete), le 29 octobre 1863.

E. G. de la RICHERIE.

Par le Commandant Commissaire Impérial

L'Ordonnateur f. i. f. du Chef du service judiciaire,

H. TRASTOUR.

Nous, Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire Impérial aux îles de la Société,

En la circonference de S. Exc. le ministre de la marine et des colonies, en date du 11 juillet 1863 (*Bulletin Officiel des Etablissements*, tome 12, page 349).

Sur la proposition de l'Ordonnateur,

Avec succès,

Seront exécutés à partir de ce jour, dans les Etablissements français de l'Océanie, les arrêtés et circulaires de S. Exc. le Ministre de la guerre en date du 28 février et 2^{me} mars derniers, réglant pour l'année 1863 le taux de la prime de rengagement et de la prestation à verser.

Ces arrêtés et circulaires accompagnent la circulaire de S. Exc. le Ministre de la marine et des colonies du 23 mars 1863 et sont insérés dans le numéro 9 du *Bulletin Officiel de la marine* de 1863, page 126, parvenu ce jour à la connaissance de l'administration locale.

L'Ordonnateur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au Messager et au *Bulletin Officiel des Etablissements*.

Papeete, le 12 octobre 1863.

Pour le Commandant Commissaire Impérial et pour son ordre:

L'Ordonnateur p. i.

H. TRASTOUR.

Par le Commandant Commissaire Impérial :

L'Ordonnateur p. i.

H. TRASTOUR.

Par ordonnance du 23 octobre 1863 :

L'adjoint Tapare est nommé surveillant à l'école des frères, à Papeete, en remplacement d'Aveaour, destitué.

Maté au i te faue raa manu no te 23 Atopa 1863:
Ui fautoro ha Tapare ei biopao i te haupi raa a te manu laeae i Papeete, et monia i mona Auvaeha te fauau has te teros.

Par ordonnance du même jour :
L'adjoint Faahepo, nommé surveillant à l'école des soeurs par ordonnance du 4^{me} janvier 1862, cesse ses fonctions à compter du 24 de ce mois, pour mauvaise surveillance.

peut d'ailleurs être. Telle une discussion à laquelle ont pris part tout à l'heure le chancelier de l'Autriche, M. Metternich, M. Klemke et lord Palmerston, a rétréci sa sécession.

La cérémonie de la confirmation du roi de Grèce a eu lieu le 17 juillet au palais de Bagdad, à Copenhague. Le roi, la reine douairière, les princes et les princesses de la maison royale assistaient à cette cérémonie avec leurs autres. Les membres du cabinet et les représentants des puissances étrangères étaient également présents.

A la fin de la séance, deux décrets de l'empereur ont été déposés par les députés galliens de la fraction anglaise.

Dans la séance du 16, la deuxième chambre du duché de Baden a adopté les modifications apportées par la première chambre au projet de loi concernant la procédure pénale. Ce projet de loi a été voté à l'unanimité.

Une correspondance de New-York confie des détails sur la bataille de Gettysburg. Les confédérés ont fait des efforts désespérés pour lever la position occupée par l'ennemi, mais ils ont dû se résigner devant la supériorité de l'artillerie fédérale. Le général Meade poursuit lentement son avancée vers le sud, et il est probable qu'il atteindra Washington.

On ignore si les partis subissons par les troupes du Sud leur permission de livrer une seconde bataille. La même correspondance constate l'insécurité de la population du Nord pour les éventualités de la guerre.

Un illustre vétéran des armées anglaises, lord Clyde, vient de mourir à Chatham. Il était lieutenant général et colonel du 67^e régiment d'infanterie. Lord Clyde, alors sir Col. Campbell, commandait la brigade écossaise dans la guerre de Crimée. Il était né en 1792.

(Suite du 25 juillet.)

Le Times donne un compte rendu détaillé de l'avowion qui a été fait aux troupes françaises lors de leur entrée à Mexico, et le journal anglais fait remarquer que cette victoire fut obtenue grâce à l'abstention de l'ennemi, que les Mexicains sont, en général, un peuple très dévoué au combat. Dans la chambre des communes d'Angleterre, les affairistes du Japon ont été l'objet d'une interpellation de M. Cochran. L'avocat a soutenu qu'il n'existaient pas de griefs légitimes qui permettent de faire la guerre à cet empire. C'est M. Layard qui a pris la parole pour justifier la politique du cabinet britannique. Il a pas cache son regret que les procédures japonaises nient le gouvernement dans la nécessité d'adresser au Tycoon les demandes qui peuvent entraîner des hostilités, mais il a maintenu la validité des recommandations.

Une déclaration du Gouvernement allemand sur les événements qui ont conduit contre la Diète du Slesvig a été faite le lundi dernier. Au sujet de la suite d'actions sur la partie sud-est de la province d'Altona, la ville de Tönning, vingt-trois députés de la fraction allemande ont déposé leur mandat et se sont retirés. La clôture de la session des députés du Slesvig a été prononcée, sur ordonnance royale, à la suite de cet incident. C'est dans l'hostilité du parti slesvig-holsteinien, exilé par l'ordonnance du 30 mars, que la correspondance que nous citons cherche la cause de cette manifestation de l'assemblée. Cette même question a, de toute, été soulevée dans la séance du 16 juillet à la Diète de Francfort. L'envoyé de Düsseldorf y a formé une nouvelle protestation contre la résolution fédérale du 17 juillet, qui prescrit le retrait de l'ordonnance datée du 30 mars. Après un débat, la Diète s'est enfin référée à ses précédentes déclarations.

(Suite du 25 juillet.)

Dans la séance du 21 juillet de la chambre des communes d'Angleterre, lord Palmerston, répondant à des questions posées par lord J. Manners, a déclaré que la protection des agents britanniques n'avait jamais fait défaut aux locataires; il a ajouté que la Turquie n'avait pas droit, par suite des traités, de prendre part à aucune conférence pour la cession des îles Ioniques à la Grèce.

Les derniers courriers d'Amérique, qui viennent jusqu'au 13 juillet, constatent que le mouvement, en l'airain, de la paix se développe rapidement. Les dernières nouvelles de l'Assemblée nationale américaine et à la Chambre et au Sénat sont dans ce sens, savez la réserve du détablissement de l'Union et de la cessation de l'esclavage à partir de 1870. Il y a eu des troubles graves à New-York à l'occasion de la conscription.

On annonce, d'autre part, que l'armée séparatiste s'est arrêtée dans son mouvement de retraite à Hagerstown, place située à l'entrée de Maryland, près de la frontière pennsylvanienne. Après avoir fait passer ses blessés et ses équipages sur l'autre rive du Potomac, le général Lee a occupé une forte position avec 50,000 hommes et 250 canons. Une autre version prétend même qu'il y aurait été renforcé par le général Beauregard. Quoiqu'il en soit, les confédérés, harassés et épuisés, ont battu la route, une nouvelle fois, et le général unioniste Meade peut maintenant, sans danger, faire face à l'assaut de l'armée séparatiste tarder à reconnaître.

La bataille de la baie de Yorktown, qui a été livrée le 8 juillet, a démontré que l'armée confédérée a été vaincue par la partie des membres de la chambre des députés, ainsi que le réservait la constitution. Les chambres se réunirent au mois d'août ou de novembre. Le gouvernement est résolu, dit-on, à leur soumettre d'importantes modifications qui l'oblige à introduire dans la législation de pays. La justice, par exemple, serait complètement séparée de l'administration; on porte également à l'institution du jury.

La législature de la république de l'Uruguay, avant de clore sa session, a autorisé le pouvoir exécutif à proroger de nouveau, pour deux années, la convention commerciale conclue avec la France le 8 avril 1856, dont la durée avait été limitée par le dernier acte de prorogation du 26 juillet 1862.

(Suite du 25 juillet.)

Dans la séance du 23 juillet, à la chambre des communes, M. Fitzgerald a demandé au gouvernement de faire connaître ses vues sur l'application fédérale en Holstein. Lord Palmerston a répondre en déclarant que le ministre de l'intérieur du Danemark entrait dans les intérêts de l'Angleterre. La confédération germanique, a-t-il ajouté, a un droit de contrôle sur le Holstein, et le Slesvig pourra faire certaines exactions au Danemark, mais ces révoltes doivent être immédiatement étouffées, de forme pacifique. Le ministre ignore les intentions de la Confédération germanique dans le conflit du Holstein, mais il est convaincu qu'elle ne fera rien qui puisse mettre en péril la paix de l'Europe.

M. Colenso a ensuite appelé l'attention de la chambre sur les corsaires confédérés, et demandé que le gouvernement ne laisse plus sortir

des ports d'Angleterre les steamers destinés aux États du Sud. Lord Palmerston a protesté contre cette interprétation. Le premier ministre considère le Nord et le Sud comme des ennemis; il ne partage donc pas la manière de voir de M. Cobden qui regarde le Sud comme un rebelle. Or, le gouvernement américain a décidé lui-même que les neutres pouvaient fournir des armes et des navires aux belligérants. Par conséquent, dit l'orateur, le gouvernement anglais fait son devoir vis-à-vis du Nord en traitant comme il les traite les navires confédérés.

Les derniers courriers d'Athènes, datés du 17, constatent que la troupe grecque a été envoyée à l'île de Lemnos. Les troupes qui campaient à quelques kilomètres de la ville s'étaient éloignées, mais on ne connaît pas encore leur destination définitive.

Dès après les nouvelles récemment arrivées à Thessalon à la date du 20 juillet relativement à la prise d'Hérat, il paraît que des offres ont été faites certaines défenseurs de la place qui ont ouvert une porte aux Anglais. Les vivres en effet ne manquaient pas; le lois et le sel des clause étaient rares.

On assure toujours que Dost-Mohammed est dangereusement malade. Ce bruit n'est pas cependant absolument confirmé.

(Suite du 25 juillet.)

Les deux chambres du parlement anglais ont consacré chacune une nouvelle soiree aux affaires de Pologne. Le comte Russell, à la chambre des lords, et lord Palmerston à celle des communes, ont pris l'au et l'autre la parole.

M. Gladstone, en présentant le bill d'appropriation à la chambre des communes, a déclaré que l'excédent probable du revenu sur les dépenses pour l'exercice 1863-1864 n'atteindrait que 466,000 £., somme inférieure à celle qu'il avait annoncée lors de la présentation de son budget. Mais il a fait remarquer en même temps que les produits des revendications de l'Irlande et les prévisions pour l'avenir qui étaient alors favorable. La somme en susbition au parlement dans la session 1863 atteint 40,358,412 livres sterling. L'exposition financière de l'Irlande, présenté par sir Charles Wood, consiste également un excédent des recettes sur les dépenses dans le budget de l'Irlande.

A Vienne, le Reichsrath, conformément à la proposition de la commission, a renvoyé au gouvernement la petition par laquelle Langwiesch demande à être remis en liberté. La chambre s'est adjoint sans fixer l'époque de sa prochaine réunion.

La situation dans les îles a été très troublée cette semaine à Athènes, et le départ des troupes campées aux environs de la ville a contribué à empêcher toute occasion de conflit. Le général de Laoutzous a été dirigé sur Argos, soldats qui avaient combattu sous les ordres du colonel Coronatos se sont rendus à Missolonghi. Tout danger ayant cessé de menacer la flotte, il est probable que les détachements fournis par les escadres des trois puissances protectrices pour assurer sa sécurité cesseront prochainement de l'opérer.

(Suite du 25 juillet.)

Une émeute, qui paraît avoir pris un caractère des plus graves, a éclaté à New-York à l'occasion de la révolution de l'Assemblée nationale. La foule a envahi les rues, a détruit les magasins, chassé les officiers et incendié le bâtiment. Les flammes se sont rapidement propagées et ont embrasé les maisons voisines. Les émeutiers, que l'on évalue au nombre de 15,000, en tout, se répandirent alors par la ville où ils commirent les excès les plus réprobables. Le feu fut mis encore à plusieurs maisons, entre autres au bureau du journal *the Tribune* et à l'*Arsenal*. Toutes les habitations des negres dans Brooklyn ont été brûlées. C'est, en effet, contre ces malheureux que s'exercent surtout les violences de la multitude; tous ceux qu'ils rencontrent étaient impitoyablement massacrés. Plusieurs personnes ont également été tuées, et la populace s'étant emparée d'un bateau a pu le renverser. Le maire de N. Y. a convoqué les citoyens pour former une grande partie et révoquer l'ordre de forces nonobligatoires.

M. Seymour, gouverneur de l'Etat, a annoncé, de son côté, qu'il avait écrit à Washington pour demander l'ajournement de la conscription, et, s'il fait en crise un journal de New-York, va demander aussi d'être arrêté. Les troubles ont continué pendant les journées du 14 et du 15. Les transactions étaient suspendues, les magasins fermés. Le 15 juillet au soir, date des dernières nouvelles qu'apportait le courrier, la partie supérieure de la ville fut au complet dans l'anarchie, et de nombreux colporteurs aèrent la ville, et les troupes. Il faut faire mention de l'ordre et de l'empêchement des morts et des blessés. Cependant on ne doutait pas que l'insurrection ne fût être promptement réprimée. La consécration a rencontré également une certaine résistance à Boston, mais l'ordre a été également rétabli.

Les débuts du théâtre de la guerre immédiatement trouvées dans l'Assemblée nationale, dominée par général Lee. Vingt-six voix la prétendent pour les fédérés et une nouvelle attaque contre Charles

Hudson par les fédérés et une nouvelle attaque contre Charles Hudson par les Monts, contre laquelle un premier succès aura été obtenu par l'escadre des Etats-Unis.

Le comte de Reichenbach a répondu aux interpellations qui lui avaient été adressées au sujet des violations du territoire galicien.

Des correspondances de Japon présentent la situation comme très tendue. Un camp retranché a été formé à 8 kilomètres de la capitale par le parti hostile aux Européens. Toutefois, à la date du 11 mai, on n'avait pas pu trouver une solution pacifique. On attendait le retour du tycoon pour le 23 du même mois, et l'on savait que ce prince était animé des dispositions les plus conciliantes.

(Suite du 25 juillet.)

Dans la discussion qui a eu lieu au Reichsrath sur la pétition de Lasczewski, le Roi a consenti à céder la chambre, avait approuvé également le gouvernement polonais de s'être placé dans la question politique du côté des puissances occidentales.

La clôture solennelle des chambres badoises a eu lieu le 23 juillet. Dans le discours du trône, le grand-duc a rappelé les lois importantes votées pendant la session : la loi sur la liberté de l'Industrie, la loi qui a levé les dernières restrictions auxquelles étaient assujettis les israélites, la loi qui reforme la procédure, les tribunaux et la police judiciaire, et enfin la loi qui réorganise l'administration intérieure. Ces travaux ont été, comme on le voit, marqués par un assez esprit de progrès et d'liberté. La sécession de l'Autriche, qui a été l'origine de tout ce qui l'assurait de l'ordre dans le royaume, a été l'origine de tout ce qui l'a empêché de progresser.

Une correspondance de Berne donne des détails intéressants sur diverses questions de législation suisse, ainsi que sur l'esprit de modération que l'on a pu constater, à peu d'exceptions près, dans les cours prononcés à l'occasion de la réunion biennale du député fédéral à Chaux-de-Fonds.

Le roi du Danemark a reçu au château de Skodberg le roi de Suède et de Norvège. L'entrevue des deux souverains a été extrêmement cordiale, mais qu'il ait conservé un strict caractère d'intimité, il est toutefois à voir sur leur passage le plus chaleureux accueil. Le roi de Danemark doit quitter le 26 sa visite au roi Charles XV.

Conformément à ce qui avait été annoncé, la session des états de Szeged n'aura pas lieu. Sur une démarche des dix-neuf députés danois, le cabinet a décidé que les membres suppléants seraient convoqués, et que l'ordreance de cérémonie serait considérée comme non avouée. La prochaine séance aura lieu le 20 juillet.

Autres de ce genre.

La reine a tenu à Osborne un conseil privé où a été soumis à la sanction de la Couronne le discours royal de clôture des chambres. Ce discours sera communiqué au parlement par commission.

Dans la séance du 27 juillet de la chambre des lords, lord Strafford de Redcliffe a blâmé le projet de garantie des îles insulaires à la Grèce par l'Angleterre. Le comte Russell lui a répondu que la conduite du gouvernement avait été véritablement approuvée par la chambre, puisque, depuis le commencement de la session, aucune objection n'avait été faite aux négociations. Le comte Derby a pris la parole ensuite, et, tout en reconnaissant ce qu'il y avait de fond dans ce que disait le ministre des affaires étrangères, a vivement critiqué les actes du cabinet.

Dans la chambre des communes, M. Layard, répondant à M. H. Seymour, a déclaré qu'il avait reçu un télégramme annonçant la prise d'Héros, mais il n'a pas été informé qu'une tentative ultérieure avait été faite pour prendre cette ville.

La chambre des députés de Turin continue l'examen des divers projets de loi administratifs qui lui sont soumis. Pour accélérer ses travaux, elle a consenti à tenir deux séances par jour.

La commission permanente de la chambre des députés allemands a invité les membres de ses congrès et tous les députés qui veulent y adhérer à une réunion qui aura lieu à Francfort le 21 et le 22 août prochain.

Une correspondance de New York donne des détails sur les désordres qui se sont produits dans cette ville. Les émeutiers paraissent avoir montré une animosité particulière contre les noirs et contre les citoyens attachés au parti républicain, qui, comme on le sait, est le parti de la guerre à outrance. Les exéufs ont été très grands et prolongés, et cette correspondance nous montre que les déportations telles qu'elles étaient à l'origine, n'avaient pas fait entière justice le 10 au soir, date des dernières nouvelles. Cependant M. Seymour, gouverneur de l'Etat, avait publié une proclamation dans laquelle il annonçait que la conscription, cause première des troubles, était suspendue.

Autres de ce genre.

Le parlement anglais a été prorogé le 28 juillet, par la commission royale. Le lord chancelier a donné lecture du discours de la Couronne. Dans la séance qui a précédé la lecture, lord Palmerston a répondu à une question de M. Griffith au sujet de l'assassinat et à une interpellation de M. Bright au sujet de l'assassinat de l'empereur de Pologne.

Les nouvelles qui arrivent de ce dernier pays, et dont les assertions contradictoires ne sauraient dire avec certitude que sont toute récente, font mention de deux combats livrés, l'un dans le palatinat d'Augsbourg, l'autre dans le palatinat de Bade. Un grand nombre de petites bandes, qui interceptent les communications et envoient les dépêches, se trouvent dans le palatinat de Lublin. Il y aurait également des détachements insurrectionnels en Volhynie. D'autre part, les Russes ont dispersé une bande d'insurgés dans le gouvernement de Vînia.

Des dépêches de Messine affirment que, par suite des mesures récentes, une importante partie des forces rebelles s'est présentée devant les autorités de la province.

Les derniers courriers d'Amérique, qui vont jusqu'en 18 juillet, annoncent que la trajectilité est presque rétablie à New York. Le président Lincoln a ordonné que le 2 août fût un jour de prières consacré à remercier Dieu des victoires récentes remportées par les armes des Etats-Unis.

Le général Lee continua son mouvement de retraite en Virginie et paraissait se replier sur Richmond. La prise de Port Hudson s'était confirmée. La garnison séparatiste comptait sept mille hommes et le niveau de guerre était considérable. L'attaque dirigée contre Charles-ton par une des plus sévères. Cinq mille hommes et quinze canons furent perdus, et le résultat fut une victoire décisive, et les troupes fédérales de débarquement réussirent emporter des principaux ouvrages d'ence des îles qui commandent l'entrée de la rade.

Nous avons le regret d'annoncer la mort du comte de Normandy, Constant-Henry Phipps, marquis de Norwichtown, pair du royaume, qui le 15 mai 1797, était, par concession, nommé seigneur de Tadham.

Il avait été tout à tour ministre de l'Intérieur et ministre des Travaux, lord lieutenant d'Irlande, lord du sénéchal privé, gouverneur de la Jamaïque, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près la cour de l'Espagne. En 1841, il fut nommé ambassadeur à Paris, où il demeura jusqu'en septembre 1852.

Des dépêches de la Vera Cruz, à la date du 1er juillet, annoncent que le corps de Mexicains-alliés qui avait été expulsé du Campeche par le général Mariano, après avoir occupé le village de la Frontera, s'est emparé de San Juan Bautista, capitale de l'Etat de Tabasco, après une lutte qui a duré un jour.

L'honneur de cette expédition appartient au général Mariano qui l'avait entreprise, malgré les conseils qu'ils offraient. Mais, bloqué dans Campeche, il compris que le seul moyen de dégager la place était d'aller attaquer la ville de Tabasco, et alors qu'il Mexique-le-succès est toujours la boussole de l'audace, le résultat est très important au point de vue militaire et commercial.

Grâce à ce succès, le général Mariano a recouvré toute la liberté de ses mouvements, et il a résolu à notre marine marchande la facilité de se procurer des chargements de retour avec les bois de tabacino, auxquels Lampedusa et Tabasco servent d'entreports pour toute cette route.

La contre-garoula du colonel Dupin s'est emparée de Huatulco. Ce point avait été, depuis l'origine de la guerre, le centre des mouvements des guerilleros qui inquiétaient nos convois. Dès que la colonne de volontaires mexicains qui s'organisaient en ce moment à Vera Cruz aura réussi à se rendre maîtresse de Minatitlán et de Tlacotopan, la terre claudia de Vera Cruz sera complètement purgée de ces bandes de mal-faisants.

La prolongation du parlement français aura bien probablement dans le courant de la semaine prochaine. La chambre se proposera de discuter, avant la clôture, la loi sur le brigandage et celle sur les chemins de fer de Calabre et de Sicile. Le sénat verra de voter le projet relatif à des

mesures provisoires de sûreté publique dans cette île, et la même loi, présentée à la chambre des députés, a été renvoyée à la commission du brigandage pour être l'objet d'un rapport spécial. Le prince Amédée d'Italie est débarqué à Stockholm.

La télégraphie privée mentionne une nouvelle rencontre en Pologne dans le palatinat de Plock. Le détachement qui gardait la ville de Boza-novia a été détruit par les insurgés. L'infanterie russe constate un engagement sur les confins de la Courlande entre les troupes impériales et une bande qui comptait huit cents hommes. Le résultat n'est pas indiqué.

Dans la Diète de Transylvanie, sept députés nommés par la Couronne et quarante-quatre députés magyars ont remis au président de la Diète une déclaration portant qu'ils ne peuvent siéger dans cette assemblée.

La nouvelle constitution a été proclamée le 8 mai dernier à Bregola. Le général Moisquez a accepté la présidence de la république pour les six mois suivants, jusqu'au 1^{er} avril prochain, époque à laquelle il devra recevoir la pouvoir entre les mains de celui qui aura été élu par les suffrages de la nation.

Le Guatemala a déclaré la guerre au Salvador. Le général Carrera s'est mis en campagne à la tête de 5 000 hommes ; de plus, il compte sur l'alliance du Nicaragua contre le général Barrios, qui a à son 9 000 hommes à opposer ; enfin il fait une démonstration militaire du côté du Honduras afin d'isoler complètement le général Barrios.

Autres de ce genre.

La télégraphie privée annonce que l'empereur d'Autriche doit partir le 1^{er} août pour Gastein, où il fera visiter au roi de Prusse. Pendant sept jours, il restera à Gastein, et, à l'issue de ce voyage, le prince et la princesse de Prusse se rendront auprès d'eux à Talleberg.

Le prince Frédéric de Prusse, cousin germain du roi, a succombé le 27 juillet à la suite d'une longue et douloureuse maladie. L'auguste défunt était fils du prince Charles de Prusse, frère du roi Frédéric-Guillaume III, et de la princesse Frédérique-Caroline-Sophie de Mecklenbourg-Strelitz, sœur de la reine Louise. Il était né le 17 octobre 1794. Il laisse deux fils, les princes Alexandre et Georges, tous deux héritiers généraux dans l'armée prussienne.

La chambre des députés de Turin a adopté le projet de loi autorisant un recrutement de 55 000 hommes, premier bataillon et l'armement des gardes nationales. L'escadre de l'amiral Trovoa doit visiter les ports stations et nauplios.

L'assemblée des états du Slevig n'a pu reprendre ses séances, faute de pouvoir compiler le nombre de membres nécessaires pour valider les délibérations. Sur les débuts supérieurs conçus pour remplacer les membres démissionnaires du parti allemand, trois seulement se sont présentés. La minorité danoise a fait des réserves contre les conséquences résultant de la retraite de la majorité allemande, et le commissaire royal a une déclaration ministérielle dans le même sens. La session a ensuite été close.

Autres de ce genre.

Dans une de ses dernières séances, l'assemblée nationale de Grèce a voté la déchéance des commandants du district de l'île de Céphalonie, qui dans les circonstances prévues n'a rien de naturel, c'est pourquoi il a été généralement approuvé si, parmi les personnes qui sont appelées à en profiter, se figurait Aristide Dossos, l'ancien banni d'une tentative d'assassinat sur la personne de la reine Amélie. La situation n'a pas changé dans les provinces et l'on y redoute toujours quelques désordres.

La chambre des députés de Turin a abordé la discussion du projet de loi sur la répression du brigandage.

L'*Insoumis russe* constate un avantage obtenu par les insurgés le 23 juillet dans un district de Lituanie nommé Kozłowa Ruda. Des témoignages de Cracovie mentionnent des engagements à Dobczyce et à Wieliczka. Les Polonois ayant reconnu deux sniars dans ces combats, mais, attaqués par des forces supérieures, ils auraient été obligés de fuir rapidement en retraite.

Le roi de Danemark, qui devait rentrer dans sa capitale le 20 juillet à la suite de sa visite au roi de Suède, près de Malmo, est allé plusieurs jours dans un île en Jutland. Le roi de Suède est rentré à Stockholm. Le prince Oscar doit se rendre à Copenhague pour visiter les bâtiments navals, récemment construits pour le compte de la marine danoise. Une correspondance de Francfort, qui annonce que les états de la Prusse et de l'Allemagne ont décrété l'interdiction de toute révolte dans les villes, et que la vive agitation au sein a signalé la période de troubles dont l'Electoral vient de sortir et même les premiers temps de la législature, a complètement cessé, et que la situation politique du pays s'est complètement améliorée.

Le général des députés de Bremen a demandé au ministre de l'Intérieur de faire arrêter tous les révolutionnaires qui ont été libérés dans les temples libres au moment où il organisait un vaste complot.

Autres de ce genre.

La chambre des députés de Turin a interrompu la discussion du projet de loi sur la répression du brigandage et en a ajouté l'examen au mois d'octobre prochain. La séance du 1^{er} octobre a été annulée comme la dernière de la session. Le second sujet de l'ordre du jour était immédiatement attendu. Avant de clôturer ses travaux, la chambre a voté un projet de loi sur l'impôt de consommation, ainsi que les conventions relatives au chemin de fer Victor-Emmanuel et au réseau Calabro-Sicilien.

Le corps d'insurgés commandé par Wisniewski, qui a pénétré de Galicie en Volhynie, a arrêté le 29 aux Russes un combat malheureux. Deux versions contradictoires ajoutent, que l'une la bande a été entièrement dispersée, l'autre qu'un détachement a réussi à pénétrer dans l'intérieur du pays, tandis que le reste était refoulé sur le territoire galicien.

Une proclamation du président Jefferson Davis ordonne une conscription dans les Etats confédérés comprenant tous les hommes de dix-huit à quarante-cinq ans. La conscription paraît également devoir continuer dans les Etats du Nord, où l'on trouve les journaux de New York, malgré l'événement que cette mesure a exercée dans cette ville.

Tes faits de guerre sont assez nombreux. Le général Lee a continué sa retraite en Virginie ; le général Meade a passé le Potomac et poursuit l'ennemi, mais il est peu probable qu'une grande bataille puisse s'engager, attendu que les deux armées sont séparées par la chaîne des Montagnes Bleues. Cependant, une partie peut à tout moment entre le général Grant et l'armée confédérée à la tête de l'Etat. Les fédéraux ont éprouvé de pertes considérables dans cette rencontre.

Dans le Mississippi, le général Grant, après la prise de Vickburg, avait détaché le général Sherman, à la tête de 30 000 hommes, pour s'emparer de Jackson, capitale de l'Etat. Le général séparatiste Johns-

sous, après avoir essayé de défendre la ville, à d'évacuer devant des forces ennemis. Dans l'Ohio, les fédéraux ont défait également Morris, qui fut aussitôt une poignée au pied de la tête d'un corps de partisans pris à d'être entièrement prisonnier. Quant au siège de Charleston, il continue sans progrès avancé beaucoup. Il semble même que les forces des Etats-Unis aient d'éprouver un échec, puisque les forces confédérées ont rétorqué à Morris après en avoir été attaquées. Toutes les attaques contre le fort Wagner, chef de la position, ont été repoussées.

Le voyage de Copenhague fait au 20 août le départ du roi George pour la Grèce.

Des courrières de Singapour apportent la nouvelle que les troupes impériales chinoises ont remporté une grande victoire sur les Taïpings. Malheureusement, au Japon, on l'avait connu un moment des espérances pacifiques, les déclarations paraissent sur le point d'échouer. La ville de Man-Il, dans l'île de Loo-Chou, a été presque entièrement détruite par des tremblements de terre.

(Suite de la note.)

La commission chargée par le décret impérial du 1^{er} juin de l'étude des questions relatives à l'organisation des tribunaux, consulaires en Orient vient de terminer ses travaux. Elle a, dans sa dernière séance, presidée par le ministre des affaires étrangères, adopté un projet de règlement qui doit être soumis à l'Empereur et renvoyé, avec l'autorisation de Sa Majesté, à l'examen du conseil d'Etat.

L'empereur d'Autriche est arrivé à Gastein le 3^{me} août, à cinq heures et demie du matin. Il a passé la nuit au palais du royaume de Prusse, accompagné du général de Moltke. Les deux souverains sont restés ensemble un quart d'heure; peu après, l'empereur a rendu sa visite au roi; il était accompagné de l'archiduc Louis.

Le gouvernement autrichien a présenté à la Diète de Transylvanie un projet de loi qui établit l'égalité des diverses nationalités. Il porte que la nation roumaine, la religion grecque et la religion grecque orientale sont reconnues par la loi; que l'exercice des droits politiques est indépendant de toute confession religieuse; que toutes les nationalités de la Transylvanie devront de drogs égaux, et qu'enfin un symbole particulier de la nation roumaine sera introduit dans les armes de la Transylvanie.

Les deux rois de Hanovre annoncent que les votes prévus devront pour les élections du syndicat sont annulés; leur résultat donne lieu de penser que les élections définitives seront généralement hostiles au nouveau calvinisme et à la réaction orthodoxe. Cette question continue à élever dans les esprits une vive agitation.

Dès nos dernières réges au ministère de la marine, nous connaîtront qu'à la date du 12 juillet notre consul, M. Labord, arrivait de Tamatave au capitaine de vaisseau Dupré, commandant la division des côtes orientales d'Afrique, que la situation à Madagascar était extrêmement floue, que le succès de la croisière de nos navires de guerre, jusqu'à présent, paraissait être le retour du commandant Dupré, porteur du traité de commerce, et voulut couper de bons rapports avec les Européens. Le commandant de la division devait quitter la Réunion vers le 8 juillet pour se rendre à Tamatave.

(Suite de la note.)

L'empereur d'Autriche a quitté Gastein le 3^{me} août au soir, après avoir dîné avec le roi de Prusse. Les deux souverains avaient échangé une nouvelle visite.

Le conseil général de France au Cana a transmis au ministre des affaires étrangères une somme de 29.000 francs qui représentent le montant de la souscription ouverte à Québec à la faveur des ouvriers coloniers français, et une autre somme de 15.000 francs qui forme le compte des sommes soustraites dans le même but par les habitants de Montréal.

Une correspondance d'Amérique donne des détails intéressants sur l'émigration de New York. Elle annonce que le gouvernement parlait notamment au tirage au sort. Un arrêt du juge municipal de New York qui déclare unconstitutional la loi de conscription, et le concours prêté par le gouvernement. Seulement à ce décision judiciaire, ouvrent la partie à un conflit d'autorité qui prendrait facilement des proportions sérieuses. La situation est exactement la même dans le New-Jersey. Le commandant de Washington est à de grands embûches depuis que toutes les questions qui touchent à l'antagonisme entre les pouvoirs de l'administration centrale et les privilégiés des Etats. La même correspondance fait ressortir les progrès accomplis par les idées parisiennes dans le Nord.

On annonce l'arrivée à Québec de M. Vandallagh, qui le président Lincoln a, comme on sait, récemment exilé des Etats-Unis, et qui s'est rendu au Canada par les Bermudes et par Halifax.

On écrit de Pari: "Louis (le Maréchal), à la date du 6 juillet, que les négociations de Madrid, qui ont été reçues dans cette ville, sont au moins assez avancées pour que l'Assemblée législative puisse reconnaître que les chefs ouwais, depuis la fondation de leur royaume au pays des cannibales, pratiquent le moyen de faire des sacrifices humains au nom de leur dieu, et que la mort de Baslana, il y a quelque temps, a été causée par les autres tribus de l'Illa, seraient responsables de la mort de Baslana. Il rappelle certain que la première ministre, désireux de ne pas augmenter les difficultés de sa position à l'intérieur par de nouvelles complications avec les puissances étrangères, a pas encore ordonné le rétablissement des droits de douane, qui avait été décidé en principe par la charte imposée à la reine lors de son avènement. On assure que l'arrivée du commandant Dupré est impatientement attendue par le gouvernement ouwai, pour s'entretenir avec lui sur l'application de toutes les mesures concernant les étudiants."

L'assassinat du général Flores, qui d'ailleurs n'a encore obtenu aucun résultat important, est toujours une cause de dissension entre les deux républiques de Buenos Ayres et de Montevideo. La saisie intensive du navire argentin "Salto" a été le premier et près de l'être le seul, qui a rapidement dégénéré en démonstrations hostiles des deux parts. Toutefois, les difficultés que charnent des deux gouvernements recouvertes sur son propre territoire paraissent dovoir prévenir une guerre qui serait également désastreuse pour tous.

FAITS DIVERS.

Le maréchal Ministre de la guerre, dit le Moniteur du 15 août, vient de recevoir du général commandant en chef le corps expéditionnaire du Mexique le rapport ci-après:

Mexico, le 23 juillet 1863.

Monsieur le maréchal,

Votre Excellence trouve à dans le journal de marche le détail des manœuvres opérées dans la dernière quinzaine écoulée. Je me borne à traiter ici quelques questions qui mettront Votre Excellence au courant de l'ensemble de notre situation.

J'ai organisé à Mexico les pouvoirs municipaux et le gouvernement provisoire d'après les instructions que j'ai reçues. Une junte de gouvernement composée de treize-maçons membres, a désigné le général Almonte, résident de Mexico et le général Ordóñez, comme membres du Pouvoir exécutif.

J'ai appelé à la direction des affaires des hommes honnêtes, modérés, appartenant aux divers partis et qui m'ont par disposé à livrer avec activité au rétablissement de l'ordre dans ce pays si profondément désorganisé. Ces choix ont obtenu l'assentiment général.

J'ai publié un décret sur le régime de la presse. Il a été rédigé conformément à la législation en vigueur en France.

La justice militaire s'est divisée en sections pour l'administration des divers départements ministériels. Je preside celle de la guerre, celle qui étrayait les populations, devait assurer au terme de l'affaire de la ville de Mexico, pendant que le colonel del Barral, avec une petite colonne, s'emparait à San Angel de toute la bande de ce malfaiteur.

Des voleurs, sous le nom de guerilleros, infestent toutes les routes, paralyssent les transactions commerciales; arretent les voitures publiques aux portes des villes, pillent les bacs et jetent la terreur parmi la population. Des mesures énergiques étaient indispensables pour faire cesser une situation si déplorable. J'ai mis tous ces brigands hors de la ville et dans les environs de Mexico, où ils vivent maintenant, pour faire justice de tous ceux qui ont été malmenés ou maltraités.

Avant de songer à envoyer des forces, au lieu de faire une expédition d'abord de purger les environs de la capitale des bandes qui en font, pour ainsi dire, le blocus. D'un autre côté Negrete, secondé par Azurillo, Carballo, etc., organisait des forces considérables à Tlascala pour opérer dans l'Etat de l'Orénoque et couper nos communications. L'occupation de cette ville devenait ainsi indispensable. J'ai donc pris des mesures pour faire face à ces diverses nécessités.

La colonne française aux ordres du colonel de la Camargue se portera sur le plateau de Minatitlan, où elle devra occuper le village de Gutierrez, qui s'étend à Apaz. Les troupes du général Vicente Arambula, dont l'escadron de Zapotlán et Tepepa. Des troupes du général Mejia serviront les villages de Guzmanillas et de Zampango. Le colonel Ordóñez, d'abord, est en position à Padilla. Le général Mejia, très influent dans le Queretaro, va se rendre dans cette ville avec une force solide. L'autre colonne ira sous peu prendre possession de Tlascala. Enfin la cavalerie est repartie aux environs de Mexico, où elle vivra mieux et assurera la tranquillité.

Par ces dispositions, j'assure la sécurité dans une zone suffisamment étendue autour de Mexico, et je maintiendrai intactes mes communications avec Puebla.

Je n'ai pas négligé non plus l'occupation de la côte.

La question des douanes de Minatitlan est très-sérieuse, car on estime leur revenu à 30.000 piastres par mois, dont moitié serait versée au Trésor et l'autre moitié employée à payer le contre-gouvernement, ainsi que les agents de la douane et de la police. Sur la proposition de M. Nazar, administrateur des douanes, j'ai autorisé la création d'une nouvelle force qui prendra le titre de contre-gouvernement de Minatitlan.

Le général Juan Ortega a soulève en notre faveur la province de Chiapas.

Le général Marin a organisé à Carmen une expédition sur Tabasco. Il s'est emparé de quinze points du littoral et pourra donner la main à la contre-guerilla de Minatitlan. Nous arriverons bientôt à tenir toute la côte de Yer-Cruz au Yacatan.

Je rends faire occuper Tampico par une force française que le général Mejia appuiera, par le corps indien aux ordres du général Moreno qui trouve trop dans les coupoles élevées au nord de Mexico 97.000 francs pour la plupart de nos soldats; 90.000 francs pour marchandises, 1.500 projets, 4.429 charges préparées pour cinquante, 4.230 kilogrammes de farine, 30.000 cannes et des fusils de dix-sept calibre. Le service de l'artillerie en envoie l'état détaillé à Votre Excellence. Parmi les pièces se trouve le Pélerin, canon fondu à Dussau en 1714, et qui sera rapporté en France.

Je suis avec respect, etc.

Le général commandant en chef le corps expéditionnaire du Mexique,

On lit dans le Moniteur du 30 août:

Dans une dépêche en date du 13 juillet, le maréchal commandant en chef le corps expéditionnaire du Mexique fait connaître à S. Exce. le maréchal ministre de la guerre les événements survenus depuis son rapport du 25 juillet.

Plusieurs colonies parties de Mexico ont occupé Tlascala, Tolosa, Buesuas et Tlaxco. On a établi, sur la route de Puebla à Mexico, des postes à distance en liaison qui permettent de former de petites garnisons dans les villages, et de faire face aux guerillas; de toutes parts les révoltes demandent notre appui. Des ordres sont donnés pour l'assassinat de Minatitlan et de Tampico.

Les commandants militaires ont reçu des instructions dont voici le résumé: Veiller à ce que les troupes françaises et alliées observent une exacte discipline; pacifier le pays, assurer la sécurité des routes, constituer les autorités, réveiller le courage civique des bons gens bien intentionnés, et faire comprendre aux populations qu'ils doivent se défendre elles-mêmes contre les pillards, qui cesseront de les pressurer quand ils se verront monter un peu d'énergie.

C'est sans doute d'Orizaba et de Coahuila est bon; à Mexico, il n'a pas été déclaré que la guerre a commencé.

Pendant les premières semaines de juillet, les travaux du chemin de fer ont pris d'activité, bien que contrariés par les pluies; l'ingénieur français chargé du travail espérait que la voie atteindrait la Soledad le 31 août.

La situation politique du pays s'améliore sensiblement depuis la proclamation du gouvernement; le maréchal Foy confirme la nouvelle de l'assassinat du général juriste La Llave, tué par son escorte dans le but de s'emparer de l'or qu'il portait sur lui. Le général Ortega a, d'après son salut qu'à la vitesse de son cheval. Ce fait a produit, dit-on, une grande sécession, parmi les chefs juristes qui n'osent plus se fier.

